

Le service Samibus est un service de l'EPN qui s'adresse à toute personne qui du fait de son handicap ou de son niveau d'autonomie (temporaire ou définitif) ne peut pas utiliser, seule ou accompagnée, les transports en commun.

Il vous transporte depuis votre domicile à l'adresse de votre choix, située dans l'agglomération de l'EPN, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 18h30 (sauf jours fériés) sur réservation.

Le tarif est pour un carnet de 10 voyages (8.50€) ou un ticket unité (1.20€).

Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir le FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ SAMIBUS.

<https://img-scoop-cms.airweb.fr/uploads/sites/6/202202-Formulaire-inscription-Samibus.pdf>

Pour plus d'information : <https://www.transurbain.com/samibus/>

